Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260427-CC_2026_79-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 27/04/2026
Délibération n°16

L'an deux mille vingt-six, lundi vingt-sept avril à dix-huit heures, se sont réunis, les membres du Conseil communautaire de REDON Agglomération, sous la présidence de M. Jean-François MARY, Président, dûment convoqués le lundi vingt du mois d'avril deux mille vingt-six.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	62
Présents	55
Votants	59
Vote	
Pour	59
Contre	0
Abstention	0

En présence de l'ensemble des membres du Conseil communautaire à l'exception de :
Yvonnick PERRIN, Maire de Sixt-sur-Aff, donne Pouvoir à Nathalie BERTY, Gaël PICHON, déléguée de Béganne, donne Pouvoir à Anthony DEBOUARD, Gilles BERTRAND, délégué de Plessé, donne Pouvoir à Sylvie LECLERC, Rose-Line PREVERT, Maire de Lieuron, donne Pouvoir à Marie-Laure PONDARD, Daniel BARRE, délégué de Bains-sur-Oust, Rémi BESLE, délégué de Plessé, Fabrice SANCHEZ, Maire de Massérac, remplacé par son suppléant, Marie-Claire BONHOMME, déléguée de Rieux

Secrétaire de séance : Fabienne GLET

ECONOMIE – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE REDON AGGLOMERATION AU SEIN DE LA MISSION LOCALE DU PAYS DE REDON ET DE VILAINE

La présente délibération a pour objet de désigner les représentants de REDON Agglomération au sein de la Mission Locale du Pays de Redon et de Vilaine.

Rapport de Monsieur Jean-François MARY, Président,

La Mission Locale du Pays de Redon et de Vilaine est une association créée en 1984, chargée de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans révolus, sortis du système scolaire.

Les actions de la Mission Locale s'inscrivent dans un accompagnement global des jeunes en recherche d'insertion professionnelle et sociale : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs.

Avec son Conseil d'Administration, la Mission Locale du Pays de Redon et de Vilaine définit et met en œuvre la politique locale d'insertion sociale et professionnelle des jeunes sortis du système scolaire.
Elle exerce une mission de service public de proximité, définie dans le cadre de la Loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005.

VU les statuts de REDON Agglomération en matière d'insertion ;

VU les statuts de la Mission Locale du Pays de Redon et de Vilaine, en particulier l'article 9 qui précise que la représentation au Collège n°1 de l'Assemblée générale se fait, pour les structures intercommunales adhérentes, à raison d'un délégué, ayant voix délibérative par commune membre, augmenté d'un pouvoir supplémentaire par tranche de 2 000 habitants pour les communes membres de plus de 2 000 habitants ;

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260427-CC_2026_79-DE

CONSIDERANT le renouvellement des instances communautaires de REDON Agglomération ;

CONSIDERANT que REDON Agglomération adhère à la Mission Locale du Pays de Redon et de Vilaine ;

Sur ce rapport, le Conseil communautaire décide :

- **de valider la représentation suivante de REDON Agglomération au sein de la Mission Locale :**

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260427-CC_2026_79-DE

COMMUNES	Nom - Prénom des représentants de REDON Agglomération
REDON	Pascal DUCHENE
	Géraldine DENIGOT
PLESSE	Aurélie MEZIERE
	Théo BLANDIN
GUEMENE-PENFAO	Sylvie LECLERC
	Béatrice PERROT
ALLAIRE	Dominique RENOU-COLMONT
	Pierre-Alexandre JOLY
PIPRIAC	Jean-Luc LEVESQUE
BAINS-SUR-OUST	Marie-Laure PONDARD
ST NICOLAS-de-REDON	Christopher GUILLOU
RIEUX	Marie-Claire BONHOMME
AVESSAC	Delphine BOUTON
FEGREAC	Jérôme RICORDEL
SAINTE-MARIE	Françoise BOUSSEKEY
SIXT-sur-AFF	Nathalie BERTY
PEILLAC	Isabelle DERUYTER
SAINT-JACUT-les-PINS	Pierre-Jacques BLANCHARD
ST JEAN-la-POTERIE	Magalie LE CLAINCHE
SAINT-VINCENT s/ OUST	Pierrick LE BOTERFF
LANGON	Marylène MATHURIN
BEGANNE	Anthony DE BOUARD
SAINT-PERREUX	Pierrick LAUNAY
CONQUEREUIL	Sylvie BENARD
SAINT-JUST	Sandrine GAUDIN
RENAC	Arnaud BRINDEJONC
PIERRIC	Sabrina MOREAU
LA CHAPELLE-de-BRAIN	Yohann MORISOT
LES FOUGERETS	Françoise GRIGNAC
BRUC-sur-AFF	Laurent SULLEROT
LIEURON	Rose-Line PREVERT
MASSERAC	Marie LETORT
THEHILLAC	Gilles HAUROGNE
SAINT GANTON	Fabienne GLET
SAINT GORGON	Marie-Claire MONNIER-TUAL

- **d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à cette décision.**

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260427-CC_2026_79-DE

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTÉES A 59 VOIX POUR.

Fait et délibéré en séance
Le 27/04/2026

La Secrétaire de séance

Fabienne GLET

Le Président,

Jean-François MARY

REDON Agglomération
3 Charles Sillard
35 605 REDON
Tél : 02 99 70 34 34